

## LES POSTES

LES POURSUITES CONTRE DES FACTEURS PAR  
RAPPORT À LA GRÈVE

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre des Postes. Le gouvernement a-t-il demandé la permission à la Commission des relations de travail dans la Fonction publique d'intenter des poursuites contre 57 facteurs de neuf villes pour avoir participé à la prétendue grève illégale?

**L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes):** La Commission des relations de travail est saisie de la question, monsieur l'Orateur.

**M. Orlikow:** Comme le ministre a laissé entendre que l'on ne donnera pas suite aux poursuites intentées, comment justifie-t-il la dépense de milliers de dollars pour permettre aux membres de la Commission de se rendre dans les villes en question pour entendre les causes?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député expose une thèse, au lieu de poser une question.

## LES DÉLAIS DE LA POSTE

**M. Lee Grills (Hastings):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au ministre des Postes. La chose est peut-être banale, mais, si elle se répète, elle prend une importance nationale. J'ai ici une lettre d'un ministère du gouvernement timbrée du 14 février à Toronto. Je l'ai reçue à midi aujourd'hui, 13 mars. Est-ce là le nouveau service efficace?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le député demande au ministre d'exprimer une opinion.

Le député de Saint-Jean-Lancaster.

**M. Grills:** J'aurais une question supplémentaire à poser au sujet du service postal, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** Peut-être le député pourrait-il poser sa question supplémentaire.

**M. Grills:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser cette question-ci au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Elle a trait à une lettre datée du 30 décembre que j'ai reçue le 12 février. Cela veut dire un retard de six semaines environ. La lettre vient du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. J'hésite à soulever la question, mais sûrement quelque chose cloche. Peut-être manque-t-on de personnel...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

## «TIME» ET «READER'S DIGEST»—LES RÉDUCTIONS SPÉCIALES DE TARIFS POSTAUX

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Postes. Puisque le ministère des Communications veut encourager l'épanouissement d'une identité canadienne grâce à la radiodiffusion, le ministère ne croit-il pas utile d'aider à la création d'une identité canadienne au moyen de la presse écrite, en éliminant les réductions spéciales de tarifs postaux consenties à certaines publications américaines telles que la revue *Time*?

**L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes):** Monsieur l'Orateur, nous avons déjà consacré plusieurs jours à ce sujet. J'ai dit ici qu'il n'y avait aucun préjugé pour ou contre la revue *Time* et le *Reader's Digest*. Ces publications paient proportionnellement le même prix, exactement, que les autres revues de cette catégorie.

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

LES INTERVIEWS TÉLÉVISÉES À PROXIMITÉ  
DE LA CHAMBRE

**M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Elle a trait à la question de la télévision à la Chambre dont il a dit hier qu'on y songerait de nouveau. Tiendra-t-il compte des accusations portées par l'auteur bien connu de la procédure parlementaire, le député d'York-Ouest (M. Givens), d'après qui on déforme les délibérations de la Chambre en les reprenant à l'extérieur pour la télévision?

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. Bell:** Le premier ministre tiendra-t-il compte des accusations portées par les députés de l'arrière-ban? Même si ce sont des imbéciles ou des idiots ils ont un rôle à jouer au Parlement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Lotbinière a la parole.

[Français]

## LA FONCTION PUBLIQUE

L'IMPRIMEUR DE LA REINE—L'ABOLITION  
DE LA FONCTION

**M. André Fortin (Lotbinière):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné qu'il a déclaré hier, à la Chambre, que personne n'exerce actuellement la fonction d'Imprimeur de la Reine, le très honorable premier ministre peut-il nous dire